Questions orales

LES TRAVAUX PUBLICS

PORT STANLEY (ONTARIO)—LES NOYADES—DEMANDE DE POSE DE BOUÉES DE SAUVETAGE SUR LE QUAI

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser, par votre intermédiaire, au ministre des Travaux publics. Il s'agit des trois récentes noyades survenues en cinq jours au village de Port Stanley, sur les rives du lac Érié. Le ministre voudrait-il faire remettre en place le plus tôt possible les bouées de sauvetage à des endroits propices du quai de cette municipalité pour assurer au public les mesures de sécurité nécessaires?

L'hon Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je n'étais pas au courant des faits mais je vais faire enquête et prendre toutes les mesures qui dépendent de nous pour remédier à la situation.

LES AFFAIRES INDIENNES

LE PROGRAMME DE FORMATION DE POLICIERS INDIENS POUR LES RÉSERVES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Norval Horner (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme le procureur général de la Saskatchewan s'est dit vivement inquiet, ce matin, du refus du cabinet fédéral de collaborer au projet de formation d'une trentaine d'Indiens par la Gendarmerie royale du Canada, le ministre voudrait-il dire à la Chambre et aux habitants de la Saskatchewan la raison d'un tel refus, étant donné que c'est son ministère qui avait lancé cette idée?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, personne ne devrait dire que nous avons refusé. Nous avons lancé le programme et nous sommes prêts à y contribuer. Le problème en ce moment-ci consiste à déterminer la part du gouvernement fédéral. Comme le ministère a lancé le programme, je crois que si une déclaration semblable était faite en Saskatchewan, elle n'améliorerait pas beaucoup la situation. Quand nous négocions, chaque partie essaie d'obtenir le plus possible. J'ai bien hâte de voir régler ce problème qui concerne une proposition que mon ministère avait tout d'abord mise de l'avant.

L'AGRICULTURE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU PROJET DE RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DES BESTIAUX

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. J'aimerais lui demander s'il a l'intention de présenter la mesure promise pour réglementer le transport direct du bétail tant par rail que par route de l'Ouest du Canada à Toronto, mesure qui diminuerait de beaucoup les pertes de bétail en route et les autres après son arrivée en Ontario?

M. Guay (Saint-Boniface): Je crois qu'ils devraient arrêter à Winnipeg de toute façon.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je crois que nous savons tous ce qu'il en est des mesures présentées à la Chambre en ce moment-ci. Tout ce que je puis dire, c'est que la mesure sera présentée à la reprise de la session à l'automne. J'ai donné instruction à notre Direction de l'hygiène vétérinaire d'améliorer toute mesure destinée à assurer que les animaux soient expédiés comme il convient.

QUESTION POSÉE AU CABINET

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Comme le premier ministre a récemment découvert la grande valeur de la monarchie, le gouvernement a-t-il l'intention d'inviter la reine à revenir au Canada pour une troisième fois cette année pour ouvrir l'Assemblée libérale annuelle à Ottawa?

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je reformuler ma question.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Ne gâchez pas les choses, George.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La Chambre jugera, je pense, que toute question de ce genre est irrecevable et qu'on ne devrait donc pas permettre au député de poser une question supplémentaire. Si quelqu'un a assez d'imagination pour penser à une question supplémentaire qui serait recevable, je suis certain que le député est l'homme qu'il faut.

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA QUESTION DE L'EMBAUCHAGE DE BRISEURS DE GRÈVE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je ne sais s'il m'entend mais de toute façon je vais continuer. Je voudrais demander si le gouvernement a pour politique de laisser les Centres de main-d'œuvre du Canada répondre de bonne grâce lorsque certaines sociétés frappées par une grève légale leur demandent de leur fournir des employés, en somme de briseurs de grève?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, notre position à cet égard est de nous en tenir au principe de la neutralité. Nous ne souhaitons pas contribuer à briser les grèves et nous ne le ferons pas.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, étant donné la politique de non-intervention du gouvernement lorsqu'il s'agit de fournir des gens dans le cas de grèves légales, alors qu'ils pourraient toucher des prestations d'assurance-chômage, et étant donné que les Centres de main-d'œuvre du Canada ont à ma connaissance en deux occasions fourni des personnes pour remplacer ces grévistes, pourrais-je demander comment le gouvernement justifie la position qui consiste non seulement à priver les employés de leurs prestations d'assurance-chômage mais...